

faut s'en débarrasser. Du moment que la récolte est enlevée et quelquefois même aussitôt que les quintaux sont faits on passe un bouleverseur sur le long et le large du champ, la herse et le rouleau pulvérisent la surface bouleversée et le râteau à cheval ramasse l'herbe et les mauvaises herbes qui portent des racines. On peut brûler ces mauvaises herbes ou les exposer aux rayons du soleil pendant deux ou trois jours ; ou mieux encore de les porter aussitôt qu'arrachées sur le compost, ayant soin d'y répandre alternativement une couche de chaux non éteinte, afin de détruire les graines mauvaises qui pourraient s'y trouver.

Après s'être ainsi débarrassé des mauvaises herbes, on doit le labourer. Si le sol est bien engraisé, on peut labourer aussi profondément qu'il est possible ; cependant il ne faut pas ramener du fond du sous-sol plus de deux pouces de terre.

Le printemps arrivé, on herse d'abord sur le long et le travers, et l'on passe le bouleverseur en dernier lieu ; ce labour devra être fait à la même profondeur que celui exécuté à l'automne précédent. Ce deuxième labour a pour effet d'amener à la surface du sol toutes les racines des mauvaises herbes qui ont pu échapper au nettoyage fait l'automne précédent ; il faudrait enlever ces racines et les transporter sur le compost plutôt que de les laisser dessécher sur le sol.

Lorsqu'on fait entrer les plantes fourragères avec les céréales, il est mieux d'y choisir l'orge, si la chose est possible.

Cependant quelque céréale qu'on préfère pour semer avec les fourrages, on ne doit jamais employer plus des deux tiers de la semence qu'il faudrait pour ensemer le champ sans ces fourrages, et les semences de ces deux sortes de plantes seront semées séparément, parce qu'elles ne doivent pas être enterrées à la même profondeur.

Il ne faut pas perdre de vue qu'une prairie n'arrive qu'après plusieurs années à un bon état d'entretien et de production, et qu'elle ne rend qu'autant qu'on lui donne.

Comme les prairies sont la base de toute exploitation agricole, il ne faut rien négliger après leur établissement, de les tenir en bon état d'entretien et d'amélioration. Des soins réguliers qu'on accorde aux prairies dépend tout le succès.

On doit utiliser les composts pour les prairies. Les plus fortes proportions qu'on trouve dans l'analyse des herbés des prairies étant en silice, potasse et

chaux, on doit en conséquence, par les engrais et les amendements chercher à restituer au sol les éléments qu'il perd. Les composts étant formés de curures de fossés, cendres de bois et chaux peuvent être un amendement convenable aux prairies pourvu que les plantes, etc., qui entrent dans ce compost, soient bien décomposées, pour qu'il n'y ait pas de semence de mauvaises graines. On peut, avec avantage, répandre sur les prairies et en quantité suffisante, par une matinée humide, du plâtre ; c'est l'engrais le plus prompt, le plus puissant et le plus économique.

Quand il s'établit des clairières dans les prairies, le moyen le plus facile et le plus simple consiste à semer de la graine dans les places vides, après les avoir préparées à la recevoir.

Moyen d'avoir de beaux plants de fraisiers.

Pour avoir de beaux plants de fraisiers, il faut mettre en pépinière, à la fin d'août ou au commencement de septembre, les filets recueillis sur les pieds de trois ans. A cet effet, on laboure avec soin et l'on fume avec du fumier court le carré destiné à cette pépinière. On y trace des planches de quatre pieds de large, séparées par un sentier d'un pied ; on nivelle parfaitement chaque planche et l'on y étend un pouce de terreau ; on y trace des lignes longitudinales espacées de quatre pouces entre elles, et on repique sur ces lignes, un à un et à quatre pouces également de distance, les coulants du fraisier ; on arrose cette pépinière au besoin et on supprime les filets et les tiges florifères. Ce plant repiqué ainsi en pépinière, devient plus vigoureux et reprend plus facilement lorsqu'on le replante en place le printemps suivant.

Voici comment on opère pour la replantation : On prépare, comme nous l'avons dit plus haut, le terrain destiné à recevoir le plant ; on y trace des planches semblables. Sur chaque planche on trace quatre lignes : les deux des côtés à six pouces des bords, et les deux du milieu à un pied de distance des premières et entre elles. Les sentiers étant d'un pied, les premiers rangs des deux planches contiguës auront entre eux un intervalle de deux pieds. Les fraisiers seront plantés sur ces quatre lignes à douze ou quinze pouces de distance les uns des autres. Lorsque l'on a évité de repiquer le jeune plant en pépinière, on peut de suite le mettre en place en avril ou mai, de la même manière ; mais si ce jeune